


RENTREE 2024/2025

Documents Administratifs



Tous ces documents sont à envoyer ou à déposer dans la boîte aux lettres de Saint-Joseph (1 bd de la Marne-Auxerre), à partir du 20 août et jusqu'au 31 août au plus tard et en précisant sur l'enveloppe « Ecole Sainte-Thérèse » pour les primaires uniquement. Les enfants de maternelle les apporteront le jour de la prérentrée avec les fournitures.

- La **FICHE de RENSEIGNEMENTS** que nous demandons chaque année avec votre adresse mail écrite lisiblement
- Une **FICHE « SORTIES des enfants »** et « **AUTORISATION PARENTALE** »
- Le **CERTIFICAT DE RADIATION OBLIGATOIRE** pour tous les nouveaux élèves arrivant à Sainte-Thérèse.

Les fiches « renseignements », « sorties des enfants et autorisation parentale » nous sont indispensables pour mettre en route toute l'administration, dans les meilleures conditions, et nous aident beaucoup les premiers jours, surtout lorsque nous ne connaissons encore pas bien les enfants.

Dans la joie de vous retrouver bientôt, soyez assurés, Chers Parents, de tout mon dévouement.

Mme ABT
Cheffe d'Etablissement

Coller ici
la photo
de votre
enfant
(obligatoire)

- FICHE de RENSEIGNEMENTS - Année Scolaire 2024/2025 -

NOM - PRÉNOM de l'enfant :

Classe : Date de naissance :

A - FICHE FAMILIALE - MERCI D'ÉCRIRE VOS COORDONNÉES LISIBLEMENT

NOM - PRÉNOM du Père :

NOM de jeune fille - PRÉNOM de la Mère :

NOM - PRÉNOM du Responsable :

Situation de famille : Marié : Célibataire : Pacsé : Divorcé : Séparé :

ADRESSE :

Tél. domicile :

PROFESSION du Père : Tél. travail :

PROFESSION de la Mère : Tél. travail :

ADRESSE MAIL (merci d'écrire lisiblement) :

B - CANTINE - ETUDE - GARDERIE

➔ prendra ses repas à la CANTINE OUI NON

➔ sera présent à la GARDERIE et/ou à l'ETUDE

* du MATIN (7h30 à 8h20) OUI NON

* du MIDI [*sans cantine*] (11h30 à 12h15) OUI NON

* du SOIR (16h30 à 18h30) OUI NON



VOS PRECISIONS : (Régimes particuliers - Demi-Garderie - Repas Occasionnels, allergies ...):

.....
.....

C - EN CAS d'URGENCE.....

En cas de nécessité, ou d'accident, prévenir :

- Tél. :

- Tél. :

Contre-indications médicales éventuelles :

Je soussigné (e) :

demeurant :

autorise la Directrice de l'Ecole Sainte-Thérèse ou, en son absence, la personne ayant délégation, à prendre, en cas d'urgence, toutes décisions de transport, d'hospitalisation, ou d'intervention chirurgicale jugées indispensables par le médecin appelé, en raison de l'état de santé de mon enfant. Cette autorisation vaut, en particulier, en cas d'impossibilité, soit de me joindre, soit d'obtenir l'avis de mon médecin de famille, le Docteur :

Adresse : Tél. :

Fait à : le :

Signature des parents :

École privée Sainte-Thérèse

Allée Frère Scubilion - 89000 AUXERRE

RENSEIGNEMENTS concernant les sorties du midi et du soir - Année scolaire 2024/2025 -

Nom - Prénom de l'enfant :

Classe :

☞ sera repris à 11 h 30

par ses parents : Monsieur ou Madame :

ou par (qualité) : Monsieur ou Madame :

☞ sera repris à 16 h 30 (ou après la Garderie ou l'Etude)

par ses parents : Monsieur ou Madame :

ou par (qualité) : Monsieur ou Madame :

Cas particuliers :
.....
.....

AUTORISATION PARENTALE

Si vous souhaitez que votre enfant rentre régulièrement seul à la maison, le midi et/ou le soir, veuillez remplir et signer l'AUTORISATION PARENTALE ci-dessous :

Je soussigné(e) (nom et prénom) :

demeurant :

Téléphone :

responsable de l'enfant :

en classe de :

autorise celui-ci à sortir seul de l'école

- à 11 h 30 à 17 h 30
 à 16 h 30 à 18 h

et décharge la direction de l'école Sainte-Thérèse de toutes responsabilités.

Fait à

le

Signature :